



SECTIONS ETHYPHARM



SALAIRE VARIABLE

**UNE AVANCEE HISTORIQUE OBTENUE POUR TOUS
LES CADRES GRACE A L'ACTION DE LA CFDT
DEPLOIEMENT SUR 3 ANS
POUR TOUS LES GROUPES 6 ET 7**

ANNEE	POURCENTAGE DU SALAIRE	SOMME MAXI BRUTE (CALCUL SUR LE SALAIRE MOYEN DES GROUPES 6 ET 7)
2017	2%	1000€
2018	3,5%	1800€
2019	5%	2600€

LA DIRECTION SOUHAITAIT DEPLOYER SUR LES SALAIRES DE SON CHOIX.
LA CFDT A DEMANDE ET OBTENU L'EQUITE POUR TOUS !



UNE COMPOSITION DES OBJECTIFS HOMOGENES

OBJECTIFS	COLLECTIF	INDIVIDUELS	
DESCRIPTION	SI EBITDA <95% PAS DE SALAIRE VARIABLE SI >95%, 30% DU SALAIRE VARIABLE	QUANTITATIFS : 40% DU SALAIRE VARIABLE	QUALITATIFS : 30% DU SALAIRE VARIABLE

OBJECTIFS EVALUES EN POURCENTAGE DE REALISATION (RISQUE FAIBLE DE 0%)



SALAIRE VARIABLE = SALAIRE

LA PARTIE VARIABLE EST CONTRACTUELLE ET ENTRE DANS LE SALAIRE GLOBAL

L'ENSEMBLE DES SALAIRES VARIABLES EST PROVISIONNE TOUS LES ANS (PLUS D'EFFET
ENVELOPPE FAIBLE)

LE SALAIRE VARIABLE NE REMET PAS EN QUESTION L'ATTRIBUTION D'AI
SEULE LA PERIODE DE MISE EN PLACE EST CONCERNEE PAR L'ABSENCE D'AI

15/03/2017